

II- Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 19, numéro 2, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702339ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702339ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1988). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 19(2), 327–334. <https://doi.org/10.7202/702339ar>

Accord d'assurance-investissement entre le Canada et la Bolivie

30 mars :

Le ministère des Affaires extérieures annonce la signature d'un accord bilatéral d'assurance-investissement entre la Bolivie et le Canada, accord entré en vigueur le 22 mars. Cet accord facilitera l'assurance des investissements aux termes d'un programme de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) qui protège les investisseurs canadiens contre la perte de leurs investissements par suite d'événements politiques dans le pays hôte.

II — Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1988)

A — Aperçu général

À l'occasion de l'ouverture de la deuxième session de la 33^{ème} Législature, le 8 mars, le premier ministre Robert Bourassa plaçait le programme de son gouvernement à l'enseigne de la stabilité politique, du progrès économique, de l'accroissement des exportations d'énergie et du développement social et culturel : Stabilité politique qu'il espère assurée par la ratification, par toutes les législatures canadiennes ne l'ayant pas encore fait, de l'Accord constitutionnel du Lac Meech, auquel le Premier ministre ne voit pas « d'alternative valable » ; progrès économique auquel contribuera notamment l'accord de libre-échange, qualifié de « point tournant vital pour notre avenir économique » ; augmentation des exportations d'énergie hydroélectrique grâce à la construction de trois nouvelles centrales à la Baie de James et d'une ligne de transmission qui permettront de remplir les contrats signés récemment avec la Nouvelle-Angleterre ; et enfin développement social orienté vers la diminution du déficit démographique.¹ Parmi les mesures législatives envisagées par le gouvernement et annoncées par le lieutenant-gouverneur, on retiendra la réorganisation des structures administratives responsables des activités internationales du Québec. Les ministères des Relations internationales et du Commerce extérieur seront ainsi fusionnés en un nouveau ministère des Affaires internationales, afin de permettre une meilleure planification, organisation et direction de l'action extérieure du Québec, tant dans ses composantes politique que commerciale, sociale et culturelle. Les grands objectifs assignés au ministère des Affaires internationales sont :

le développement des programmes de coopération, le renforcement de l'aide aux entreprises cherchant à conquérir de nouveaux marchés, ainsi que la recherche d'investissements à l'étranger et la consolidation et l'élargissement de nos rapports, en particulier avec la France et le monde francophone.²

Le gouvernement annonçait également un « important énoncé de politique en matière d'immigration » et une nouvelle politique énergétique.³ Un mois plus tôt, le Premier ministre, dans un discours sur la conduite des relations internationales du Québec, affirmait d'abord comme il l'a fait à maintes reprises au cours des derniers mois que le Québec n'a pas de politique étrangère mais qu'il s'intéresse toujours aux relations internationales. C'est ce qui lui permet, disait-il, de concilier le droit constitutionnel — en tant qu'État fédéré — et la

1. Gilbert BRUNET, *La Presse*, 9 mars 1988, cité par *L'Argus*, 9 mars 1988, p. A1.

2. Extraits du discours inaugural du lieutenant-gouverneur, M. Gilles Lamontagne, *Le Devoir*, 9 mars 1988, p. 11.

3. *Ibid.*, p. 11.

pratique.⁴ La réussite de l'affirmation du rôle du Québec sur le plan international, M. Bourassa la situe d'abord dans le domaine de la Francophonie internationale, vitale pour l'avenir du Québec, et seul organisme international où il peut jouer un rôle distinct. L'immigration est également un domaine où le Québec a un rôle à jouer et qui va prendre de l'importance. Le Québec entretient encore des relations directes avec les États américains. De façon indirecte, au moyen de pressions auprès du gouvernement fédéral, il peut aussi intervenir en matière d'économie internationale, comme il l'a fait en participant à l'élaboration de l'accord de libre-échange ou en manifestant récemment son inquiétude devant la montée constante du dollar canadien. Le premier ministre Bourassa mentionnait par ailleurs au nombre des objectifs concrets des prochains mois, le maintien des « liens directs et privilégiés avec le gouvernement français », la réussite du 3^{me} Sommet francophone, l'adoption du traité de libre-échange, le développement de marchés sur d'autres continents, particulièrement au sein du marché unique européen qui sera établi en 1992.⁵

Ces grandes lignes se reflétaient dans les activités internationales du gouvernement au cours du premier trimestre de l'année. Deux ministres se rendaient par exemple en mission commerciale en Europe, la question de l'immigration s'avérait délicate dans les rapports Ottawa-Québec dans le cas des réfugiés et de programmes privés à l'intention des immigrants-investisseurs et les relations directes avec les États américains avoisinants se poursuivaient, mettant cette fois en évidence l'État de New York. Enfin, le Québec recevait les participants à la CONFESJES et s'efforçait de s'assurer une participation distincte aux premiers Jeux de la Francophonie.

B — Questions économiques et commerciales

À la suite de la conclusion de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, le gouvernement québécois entreprenait au début de l'année des consultations au sein des secteurs industriels touchés par l'accord en vue de mettre au point les programmes de transition nécessaires.⁶ Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, envisageait pour sa part que la libéralisation des échanges aurait des conséquences importantes sur l'organisation de certaines formes d'activités professionnelles, en raison de la plus grande mobilité dans les services professionnels prévue par l'entente. Selon lui, il faut dès maintenant prévoir des ajustements au système québécois d'organisation professionnelle.⁷ D'autre part, aucune entente n'intervenait entre Québec et Ottawa sur la question de la participation des provinces au processus de règlement des différends ou à la participation fédérale aux programmes d'adaptation des entreprises et des travailleurs.⁸ Selon des estimations préliminaires du ministère de l'Industrie et du Commerce, l'accord permettra dans dix ans la circulation en franchise de \$ 4 milliards d'exportations québécoises actuelles, qui s'ajouteront aux \$ 12 milliards d'exportations circulant déjà librement entre le Québec et les États-Unis.⁹

Le premier ministre Bourassa déclarait le 5 février devant le Conseil du patronat du Québec, et à quelques reprises par la suite, que le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures afin de stopper la montée constante du dollar canadien, qui pourrait avoir des

4. Conférence prononcée par le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, le lundi 8 février 1988, à la salle Marquette-Joliette, Hôtel Reine Elisabeth, dans le cadre d'un déjeuner-causerie du CORIM, *Conduite des relations internationales du Québec*, p. 1.

5. *Ibid.*, pp. 5-11.

6. Hélène BARIL, *Le Soleil*, 9 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 12 janvier 1988, p. A5.

7. Nicole BEAUCHAMP, *La Presse*, 12 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 12 janvier 1988, p. A6.

8. *Le Soleil*, 4 mars 1988, cité par *L'Argus*, 4 mars 1988, p. A6.

9. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 12 février 1988, p. 5.

conséquences négatives sur certaines exportations québécoises. M. Bourassa suggérait, pour ce faire, une baisse du taux d'intérêt de la Banque du Canada. Dix jours plus tard, le ministère canadien des Finances se disait plutôt d'avis que la Banque du Canada devait éviter avant tout une nouvelle flambée de l'inflation.¹⁰

Après des audiences tenues en décembre dernier, l'Office national de l'Énergie accordait en janvier à Hydro-Québec le permis d'exportation d'électricité qui lui avait été refusé en juin dernier. Ceci lui permettra de remplir un contrat signé en 1985 avec la Nouvelle-Angleterre.¹¹

Le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, annonçait le 1^{er} mars la signature d'un accord de coopération technologique entre le *Massachusetts Institute of Technology* et un consortium québécois regroupant dix PME. Ces entreprises participeront ainsi au Programme de liaison industrielle du MIT qui regroupe des entreprises de dix-neuf pays. Cette entente, disait le ministre, s'inscrit au sein d'un objectif plus large du gouvernement qui consiste à favoriser la diffusion, le transfert et le développement technologique. Son ministère entend donc promouvoir le développement de « canaux privilégiés de coopération technologique » avec d'autres centres d'excellence qu'il a déjà identifiés : Il s'agit de l'État de New York (Rochester et New York), la Californie (Los Angeles et Palo Alto), la France (Paris et Toulouse), la Belgique (Bruxelles), le Japon (Tokyo), l'Allemagne fédérale (Düsseldorf et Baden-Würtemberg) et l'Angleterre (Londres et Cambridge). Le ministre MacDonald, qui avait déjà manifesté l'intention d'augmenter la représentation technologique du Québec à l'étranger, réitérait sa volonté de nommer des conseillers technologiques qui travailleront dans les délégations de Boston, New York, Los Angeles, Tokyo, Paris, Londres, Düsseldorf et Bruxelles.¹²

Le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique organisait encore cette année les journées Export-Action qui permettent aux gens d'affaires de rencontrer les conseillers économiques du Québec à l'étranger. À cette occasion, le ministre dévoilait les statistiques commerciales des neuf premiers mois de 1987, qui révélaient notamment une augmentation des exportations québécoises plus forte vers la CEE (10 %) et le Japon (4,9 %) que vers les États-Unis (1,6 %). Pour 1988, on prévoit une progression modeste du volume des exportations québécoises vers les États-Unis et l'Europe, en raison d'un ralentissement anticipé de la croissance économique de ces régions, mais un accroissement de la part du Québec sur les marchés européens et japonais, dû à la baisse de la valeur du dollar par rapport à ces monnaies.¹³

C — Les politiques d'immigration

Des mesures d'expulsion annoncées auprès de ressortissants turcs réclamant le statut de réfugié et installés au Québec depuis plus d'un an suscitaient des pressions de la part de la population québécoise auprès de la ministre de l'Immigration, Mme Louise Robic, afin que celle-ci intervienne auprès du gouvernement fédéral. Arguant d'abord que la reconnaissance du statut de réfugié est de compétence fédérale exclusive et que le Québec ne peut

10. André DALCOURT, *Le Journal de Québec*, 6 février 1988, cité par *L'Argus*, 9 février 1988, p. A1 ; Jean-Philippe DÉCARIE, *Le Journal de Québec*, 17 février 1988, cité par *L'Argus*, 17 février 1988, p. A3.

11. Rudy LE COURS, *La Presse*, 27 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 27 janvier 1988, p. A1.

12. Ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, Communiqués de presse du 1^{er} mars 1988.

13. *Ibid.*, *Communiqué*, 17 mars 1988 ; *Communiqué*, 10 mars 1988.

sélectionner d'immigrants qu'à l'étranger,¹⁴ la ministre tentait néanmoins par la suite de négocier avec son homologue fédéral, M. Benoît Bouchard, un arrangement empêchant l'expulsion des revendicateurs du statut de réfugié et plus particulièrement de 37 turcs frappés d'un ordre d'expulsion. Elle annonçait le 22 mars s'être entendue avec M. Bouchard sur la suspension des ordres d'expulsion pour permettre au Québec d'étudier la possibilité d'accorder à ces personnes un certificat de sélection.¹⁵ Mme Robic affirmait avoir obtenu que toute mesure d'expulsion à l'endroit de réfugié en attente de statut, où que ce soit au Canada, soit suspendue jusqu'à l'adoption du projet de loi C-55 sur les réfugiés. Cependant, cet accord reposait sur un malentendu entre les deux ministres et à la fin du trimestre, le problème demeurait entier.

Une autre question relative à l'immigration faisait l'objet de négociations entre Ottawa et Québec au cours de l'hiver. Il s'agit de l'adoption, par le gouvernement fédéral, en décembre d'une réglementation interdisant l'octroi de garanties bancaires aux immigrants-investisseurs s'installant au Canada qui devait entrer en vigueur à l'hiver. Certaines institutions financières québécoises avaient en effet commencé à offrir il y a environ un an de telles garanties aux personnes désirant se prévaloir du programme d'immigrant-investisseur. Les deux gouvernements s'entendaient à la fin mars pour permettre la poursuite de la pratique mise en place par les institutions financières du Québec, tout en faisant passer de \$ 250,000 à \$ 500,000 le minimum d'investissements devant être effectués sur cinq ans.¹⁶

La publication des statistiques de l'immigration au Québec pour l'année 1987 révélait que les personnes en provenance d'Haïti avaient encore constitué cette année le plus fort groupe d'immigrants à s'installer au Québec. Ils comptent en effet pour 7,5 % des 26,640 immigrants entrés en 1987. La France, avec 6,3 %, le Liban, avec 6 %, le Sri Lanka avec 5,5 % et Hong-Kong avec 4,6 % sont les autres principaux pays de provenance des immigrants acceptés au Québec.¹⁷

D — La Francophonie

Le Québec était l'hôte de la XVIII^{ème} session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) dont les travaux avaient lieu du 7 au 9 mars. Il accueillait ainsi les représentants des 26 pays membres de la Conférence, des représentants de l'ACCT et de l'UNESCO ainsi que des observateurs invités du Maroc, de la Mauritanie, de la Tunisie et de la Guinée-Bissau. Outre les travaux réguliers d'adoption du budget et de la programmation pour l'année à venir, les ministres devaient étudier les modalités d'organisation des premiers Jeux de la Francophonie, créés par les participants au Sommet de Québec et devant avoir lieu au Maroc à l'été 1989.¹⁸ La Conférence instaurait un Comité international des Jeux composé de dix ministres et présidé par le ministre canadien et annonçait que les Jeux se tiendraient tous les quatre ans, en alternance dans les pays du Nord et du Sud, et qu'ils comprendraient des activités culturelles. Le Québec, qui participe à la CONFEJES au sein de la délégation canadienne, souhaite constituer sa propre équipe en vue des Jeux, ce qu'Ottawa se disait prêt à étudier.¹⁹ Au

14. *Le Journal de Québec*, 18 mars 1988, cité par *L'Argus*, 18 mars 1988, p. B2.

15. Bernard DESCÔTEAUX et Carole BEAULIEU *Le Devoir*, 23 mars 1988, pp. 1 et 12.

16. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 2 avril 1988, p. A2.

17. *La Presse*, 15 mars 1988, cité par *L'Argus*, 15 mars 1988, p. A15.

18. Ministère des Relations internationales, *Le Québec dans le monde*, vol. 3, no. 7 (février-mars 1988), p. 3; Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 19 février 1988.

19. Jacques ARTEAU, *Le Soleil*, 9 mars 1988, cité par *L'Argus*, 9 mars 1988, p. A12.

nombre des nouvelles orientations de la CONFEJES, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Yvon Picotte, annonçait l'élaboration d'un programme d'entrepreneuriat afin d'accentuer la participation des jeunes à la vie économique et leur permettre de démarrer leur propre entreprise.²⁰

La ministre fédérale des Relations extérieures, Mme Monique Landry et M. Gil Rémillard, ministre québécois des Relations internationales, signaient le 7 mars un accord sur le programme de bourses de la Francophonie annoncé par le Premier ministre canadien lors du Sommet francophone de Paris. D'une durée de trois ans, l'entente Canada-Québec confie au Québec la gestion du programme pour les boursiers inscrits dans les universités québécoises et l'ACDI fournira une contribution de \$ 15 millions à cette portion du programme. L'objectif de celui-ci consiste à faciliter l'accès aux universités canadiennes offrant des programmes de langue française à un nombre plus grand d'étudiants venant de pays francophones.²¹

E — Le Québec et les États-Unis

Le premier ministre Bourassa annonçait le 6 janvier la conclusion d'une entente de principe entre Hydro-Québec et la NYPA (New York Power Authority) prévoyant la livraison à l'État de New York de 1,000 mégawatts d'énergie ferme entre 1995 et 2016. Le contrat, devant être signé plus tard, était chiffré à \$17 milliards. Cette nouvelle entente d'exportation d'électricité s'ajoute aux récents contrats signés avec le Vermont et le Maine en décembre et février 1987.²²

M. Bourassa se rendait dix jours plus tard à New York pour des discussions avec le gouverneur Mario Cuomo et des rencontres avec des représentants des milieux financiers. Il était accompagné de ses ministres des Transports et de l'Énergie, MM. Marc-Yvan Côté et John Ciaccia, ainsi que du président d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe. L'énergie était encore au cœur de la rencontre, MM. Bourassa et Cuomo s'étant entendus pour confier à leurs collaborateurs de poursuivre les efforts en vue d'accroître les échanges dans le domaine énergétique. Les deux parties négocient actuellement la prorogation d'un contrat signé en 1974 et venant à échéance en 1998.²³ Les deux États signaient par ailleurs une entente de réciprocité en matière de sécurité routière, au terme de laquelle les permis de conduire seront automatiquement reconnus dans l'autre État et les infractions considérées comme ayant été commises sur le territoire du conducteur.²⁴

MM. Bourassa et Cuomo s'entendaient aussi au cours de leur rencontre du 15 janvier sur la formation d'un groupe de travail sur les relations commerciales et le développement technologique.²⁵ Pour faire suite à cette mesure, le lieutenant-gouverneur de l'État de New York, M. Stan Ludine, se rendait au Québec quelques semaines plus tard pour y rencontrer notamment le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, afin d'explorer les possibilités de coopération. Une dizaine de secteurs étaient alors retenus et trois qualifiés de particulièrement intéressants par M. MacDonald: la supraconductivité à haute température, l'établissement d'un centre de recherche en biotech-

20. *Le Nouvelliste*, 10 mars 1988, cité par *L'Argus*, 16 mars 1988, p. A21.

21. ACDI, *Communiqué no 88-19*, 7 mars 1988.

22. Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 7 janvier 1988, p. 1.

23. André FORGUES, *Le Soleil*, 16 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 19 janvier 1988, p. A7.

24. André FORGUES, *Le Soleil*, 15 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 15 janvier 1988, p. A1.

25. Robert LEFEBVRE *Le Devoir*, 16 janvier 1988, p. A2.

nologie et les technologies de la santé publique. La promotion touristique conjointe faisait également l'objet de discussions entre MM. Ludine et MacDonald.²⁶

Au cours de son passage à New York, M. Bourassa se réjouissait particulièrement de l'appui manifesté à ce moment par le gouverneur Cuomo à l'accord de libre-échange canado-américain, qu'il présentait comme « un très bon accord pour le Canada (et) un bon accord pour les États-Unis ». ²⁷ Le Premier ministre mettait par ailleurs l'accent, dans ses rencontres avec les milieux financiers, sur le financement du développement de la Baie de James et particulièrement sur son intention de lier le choix des sources de financement à des investissements industriels au Québec.²⁸

En matière d'environnement, le ministre québécois Clifford Lincoln s'insurgeait, au cours d'une conférence sur les pluies acides à Montréal en février, de l'appui apporté par certains sénateurs américains au lobby des industries responsables de l'émission des polluants identifiés comme la cause des précipitations acides au détriment de l'adoption de mesures correctives. Le ministre affirmait son intention d'envoyer une délégation à Washington pour discuter avec les membres du Congrès.²⁹

On notera enfin la venue à Québec, les 12 et 13 février à l'occasion du Carnaval, du gouverneur de l'État du Maine, M. John McKernan. Le Maine participe depuis plusieurs années à cet événement et M. McKernan profitait de l'occasion pour discuter avec le premier ministre Bourassa de questions d'intérêt commun.³⁰

F — Le Québec et l'Europe occidentale

1 — MISSIONS ÉCONOMIQUES MINISTÉRIELLES EN EUROPE

Les ministres du Commerce extérieur et de l'Industrie et du Commerce se rendaient tous deux en Europe de l'Ouest au cours de l'hiver. M. MacDonald passait d'abord deux semaines sur le continent à la fin janvier, aux Pays-Bas et en Belgique à la recherche d'investissements à attirer au Québec puis à Genève où son programme, tel qu'annoncé au moment de son départ, prévoyait une visite à la délégation canadienne au GATT et sa participation à la conférence annuelle de Davos.³¹ Le ministre Daniel Johnson, de l'Industrie et du Commerce, passait lui aussi quinze jours en Europe en mars dans le but de faire avancer plusieurs projets au moyen de rencontres avec des industriels et des représentants gouvernementaux. Il se rendait en Norvège, en Allemagne de l'Ouest, en Suisse, en Belgique, en Espagne, en France et en Angleterre. Les principaux secteurs ayant fait l'objet des rencontres furent ceux des plastiques, de la chimie spécialisée et la production d'aluminium en Norvège, l'industrie pharmaceutique en Suisse et l'aérospatiale en France. En outre, la Société générale de financement du Québec s'associait à une entreprise espagnole pour participer au financement d'une étude de faisabilité sur la construction

26. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 3 février 1988; Ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, *Communiqué*, 5 février 1988; *The Gazette*, 6 février 1988, cité par *L'Argus*, 9 février 1988, p. A14.

27. Ministère des Relations internationales, *Le Québec dans le monde*, vol. 3, no. 7 (février-mars 1988), p. 3.

28. André FORGUES *Le Soleil*, 16 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 19 janvier 1988, pp. A7 et A8.

29. Lia LÉVESQUE, *La Presse*, 17 février 1988, cité par *L'Argus*, 17 février 1988, p. A9; Daniel BROUSSEAU, *Le Journal de Québec*, 19 février 1988, cité par *L'Argus*, 19 février 1988, p. B2.

30. Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 11 février 1988.

31. *Le Soleil*, 19 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 19 janvier 1988, p. A18; Denis Lessard, *La Presse*, 22 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 22 janvier 1988, p. A6.

éventuelle au Québec d'une usine de silicium-métal alors qu'en France, le ministre Johnson convenait avec le directeur de l'Industrie de France de former un comité de fonctionnaires chargé d'échanger des informations sur les avantages d'investir au Québec. Parmi les industriels québécois accompagnant le ministre se trouvait un représentant de l'industrie des chantiers maritimes venu s'enquérir des offres française et britannique liées à l'acquisition de sous-marins nucléaires par le Canada.³²

2 – LA FRANCE

Le ministre québécois des Communications, M. Richard French, annonçait le 14 janvier que la Commission nationale de la communication et des libertés de France avait modifié sa réglementation afin de permettre que les émissions de télévision produites au Québec soient considérées en France comme des productions françaises. Selon le ministre, cette mesure améliore la position concurrentielle des émissions québécoises sur le marché français par rapport aux autres productions étrangères.³³ Quant au différend sur le doublage des films, il faisait l'objet de discussions entre la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, et son homologue français, M. François Léotard, lors du passage en France de Mme Bacon à l'occasion du Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) à Cannes à la fin du mois de janvier. Selon un communiqué rendu public quelques semaines après la rencontre, les ministres auraient alors reconnu la nécessité d'associer de nouveau aux négociations les organisations professionnelles et syndicales touchées.³⁴

Le président du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Marc Plantegenest, rencontrait le premier ministre Bourassa le 26 février afin de lui exposer la position de l'archipel dans le conflit qui oppose la France et le Canada dans le domaine des pêches. M. Bourassa déplorait le climat d'affrontement prévalant dans cette affaire entre deux pays si proches. S'il disait ne pas avoir la compétence pour intervenir directement dans ce conflit, le Premier ministre québécois demeurait attentif à l'évolution des événements. Il s'inquiétait particulièrement des conséquences négatives potentielles de ce conflit sur les dossiers commerciaux en négociation entre le Québec et la France.³⁵

G — Le Québec et l'URSS

De passage à Montréal le 5 février, le ministre de la Culture d'Union soviétique, M. Vassili Zakharov, rencontrait les ministres des Communications et des Relations internationales, MM. Richard French et Gil Rémillard. MM. Rémillard et Zakharov eurent l'occasion de s'entretenir des relations bilatérales entre le Québec et l'URSS, le ministre québécois se montrant heureux de la reprise de la coopération économique et scientifique entre le Canada et l'Union soviétique mise en veilleuse à la suite de l'invasion de l'Afghanistan et qui permet aux deux pays de développer leurs relations économiques, sociales et culturelles. M. Rémillard soulignait quelques événements culturels récents, fruits de la coopération entre le Québec et l'URSS qui favorisent, disait-il, une meilleure connaissance mutuelle et permet

32. Robert LEFEBVRE, *Le Soleil*, 29 février 1988, cité par *L'Argus*, 1^{er} avril 1988, pp. A15 et A16; *La Presse*, 3 mars 1988, cité par *L'Argus*, 3 mars 1988, p. A9; *Le Devoir*, 5 mars 1988, cité par *L'Argus*, 8 mars 1988, p. A14; *Le Soleil*, 7 mars 1988, cité par *L'Argus*, 8 mars 1988, p. A14.

33. *Le Soleil*, 16 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 19 janvier 1988, p. A14; Gilbert BRUNET, *La Presse*, 15 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 15 janvier 1988, pp. A9 et A10.

34. Mario ROY, *La Presse*, 27 janvier 1988, cité par *L'Argus*, 27 janvier 1988, p. A19; *Le Journal de Québec*, 11 février 1988, cité par *L'Argus*, 11 février 1988, p. A3.

35. *Le Devoir*, 27 février 1988, p. A14; *Le Journal de Québec*, 20 février 1988, cité par *L'Argus*, 23 février 1988, p. B1.

ainsi d'envisager un développement des échanges commerciaux. Enfin, les ministres québécois et soviétique convenaient de se revoir à l'occasion d'une visite officielle au Canada que prévoit effectuer prochainement le ministre Zakharov.³⁶

H — Chronologie thématique*

Entente de sécurité sociale avec la Grèce

11 janvier:

Le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, annonce l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier précédent, d'une entente complémentaire en matière de sécurité sociale entre le Québec et la Grèce. Celle-ci s'ajoute à une entente sur les rentes signée en 1981 entre les deux États et entrée en vigueur en septembre 1983.

Le Québec et l'AIPLF

14 janvier:

L'Assemblée nationale annonce l'élection de son président, M. Pierre Lorrain, à la vice-présidence de l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) au cours de la XVI^{ème} assemblée générale de l'association qui s'est tenue à Yaoundé du 4 au 10 janvier. M. Lorrain était à la tête de la délégation de parlementaires québécois participant à la rencontre du Cameroun, où les questions d'alphabétisation, de l'évolution technologique en matière d'information au service de la démocratie parlementaire et de l'audiovisuel comme outil de promotion du français furent au nombre des sujets étudiés.

La ministre déléguée à la Condition féminine en Australie

février:

Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine, effectue un voyage d'étude en Australie afin d'examiner les politiques du gouvernement de ce pays en matière de condition féminine, par exemple sur l'égalité dans les entreprises, les services de garde et la réglementation des nouvelles technologies de reproduction.

La Bibliothèque nationale reçoit des volumes chinois

2 mars:

Le Devoir annonce que le gouvernement québécois a reçu quelques jours plus tôt des mains de l'Ambassadeur de Chine au Canada une collection de 210 volumes chinois offerts par le gouvernement de la République populaire de Chine.

Mission commerciale du Nord Yémen au Québec

14 mars:

Le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique annonce la venue au Québec, du 14 au 16 mars, d'une mission commerciale du Nord Yémen dirigée par le président du conseil d'administration de l'organisme para-public d'achats de ce pays, la *General Corporation for Trade and Supply*.

36. Ministère des Relations internationales, Cabinet du ministre, *Communiqué de presse*, 5 février 1988.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.